

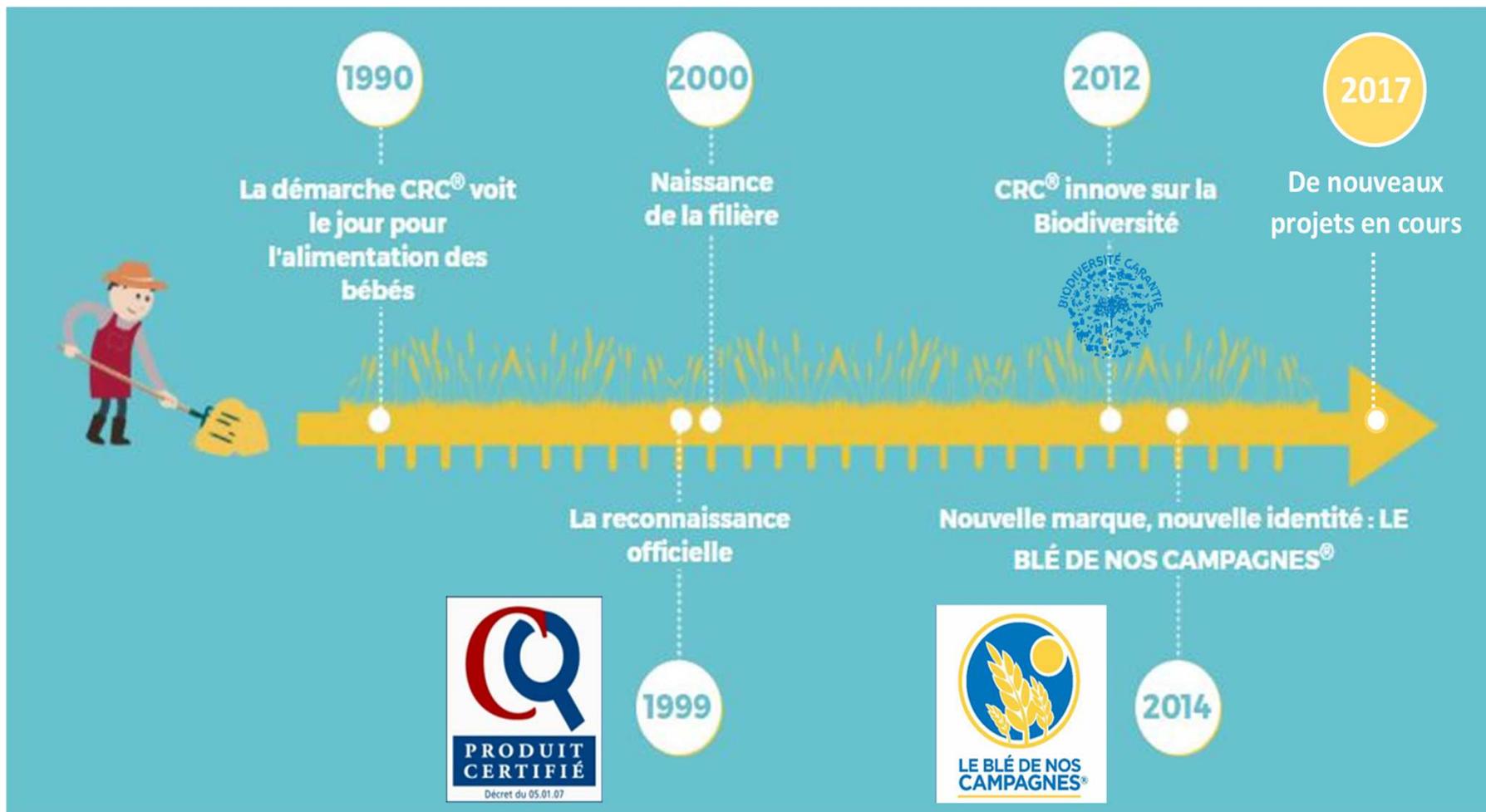


**LE BLÉ DE NOS
CAMPAGNES®**



La Démarche CRC®

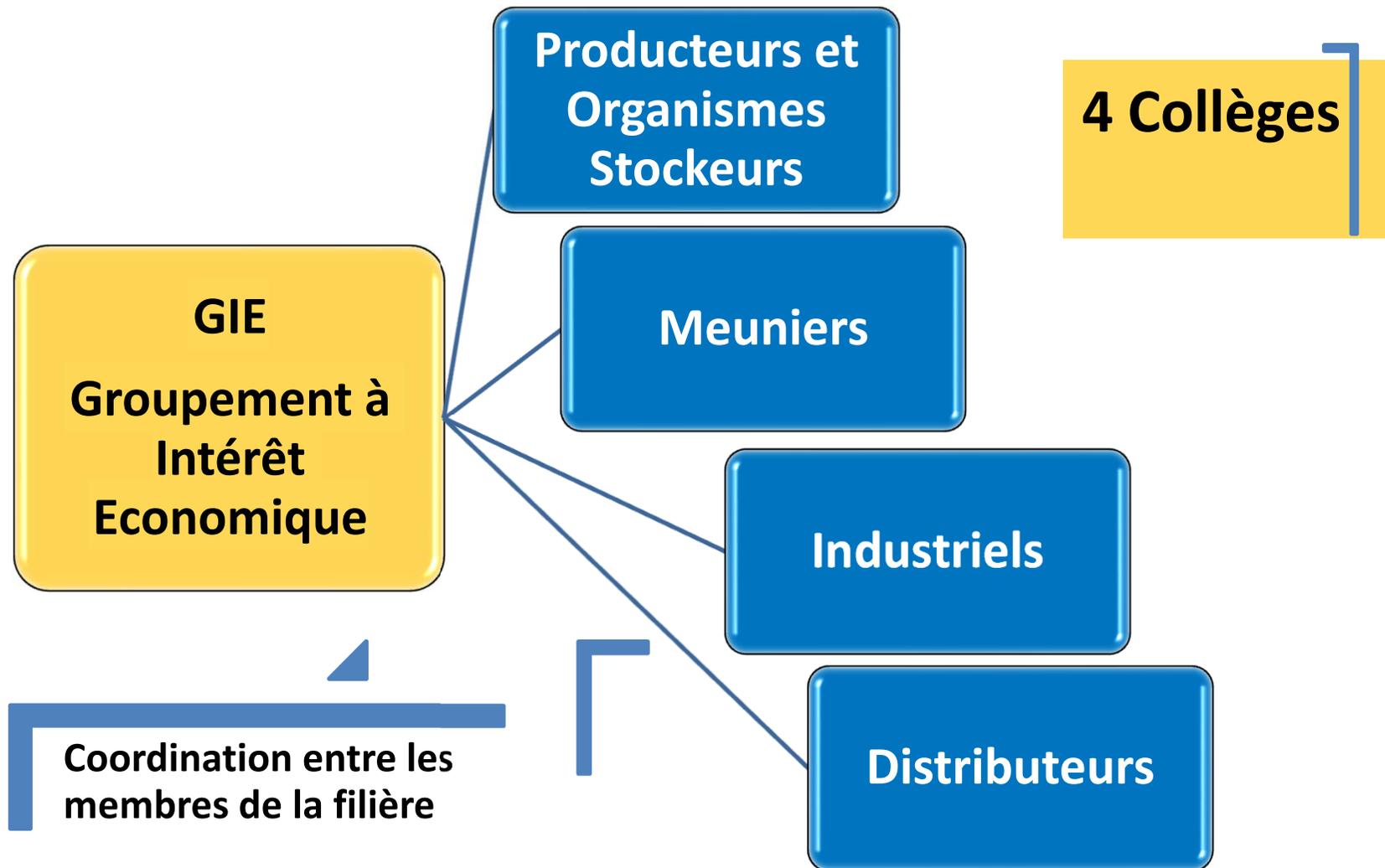
Pour le plaisir de savoir ce que l'on mange,
De manger ce que l'on connaît



Une Vision d'Avenir



Une filière Structurée



Une filière Structurée



CAPS VERT, filiale de YNOVAE
Propriétaire du Référentiel et
des marques

- ✓ Savoir-faire
- ✓ R&D

- Promouvoir la démarche CRC®
- Veiller au respect des exigences du référentiel CRC® et de la communication
- Veiller à l'adéquation entre le marché et la production
- Animer la filière = Lieu d'échanges
- Aider ses adhérents à communiquer

Membres de la filière



LE BLÉ DE NOS
CAMPAGNES®

29



Coopératives
& Négoces

43



Meuniers

14



Industriels

6

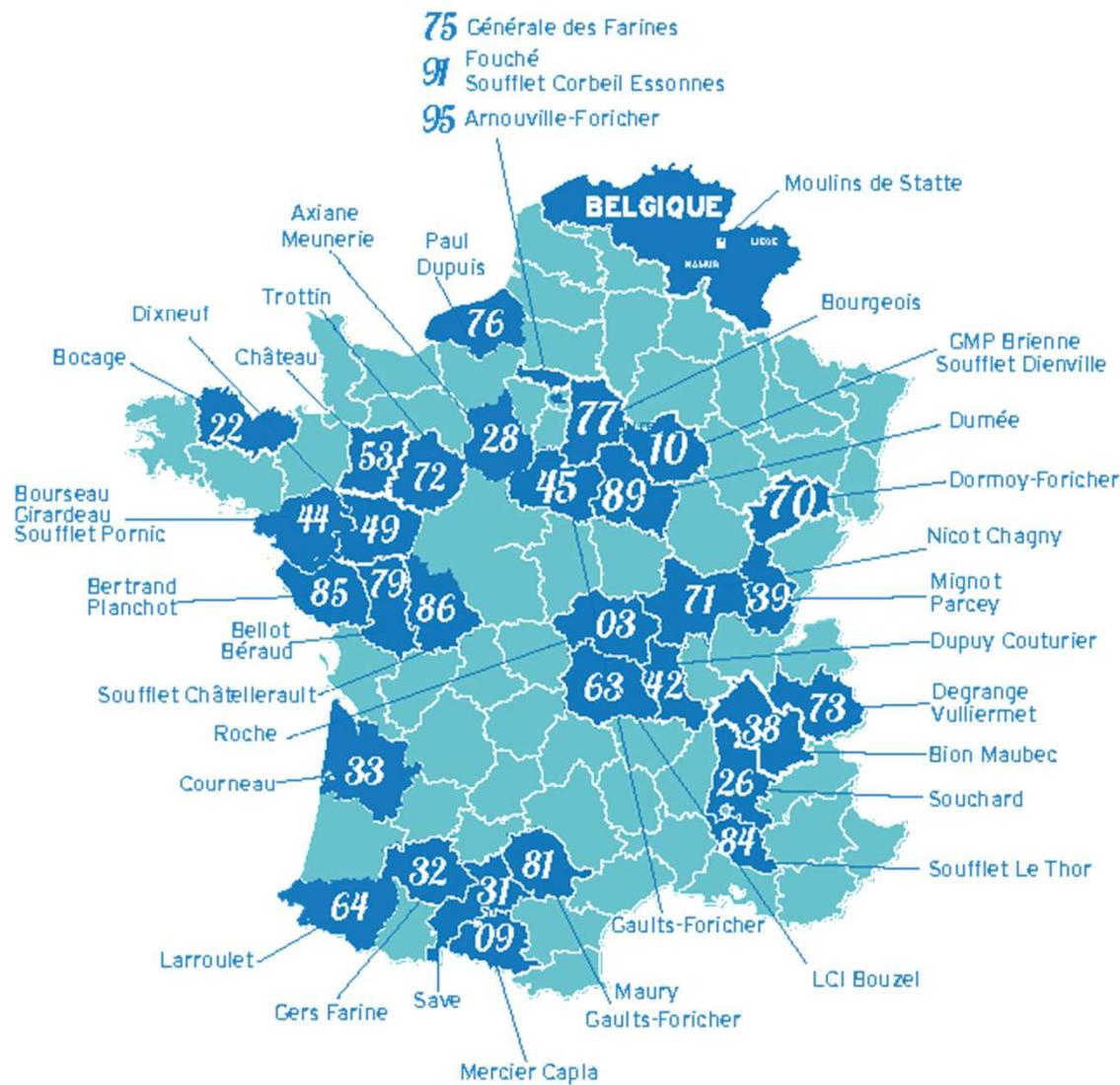


Distributeurs



LE BLÉ DE NOS
CAMPAGNES®

43



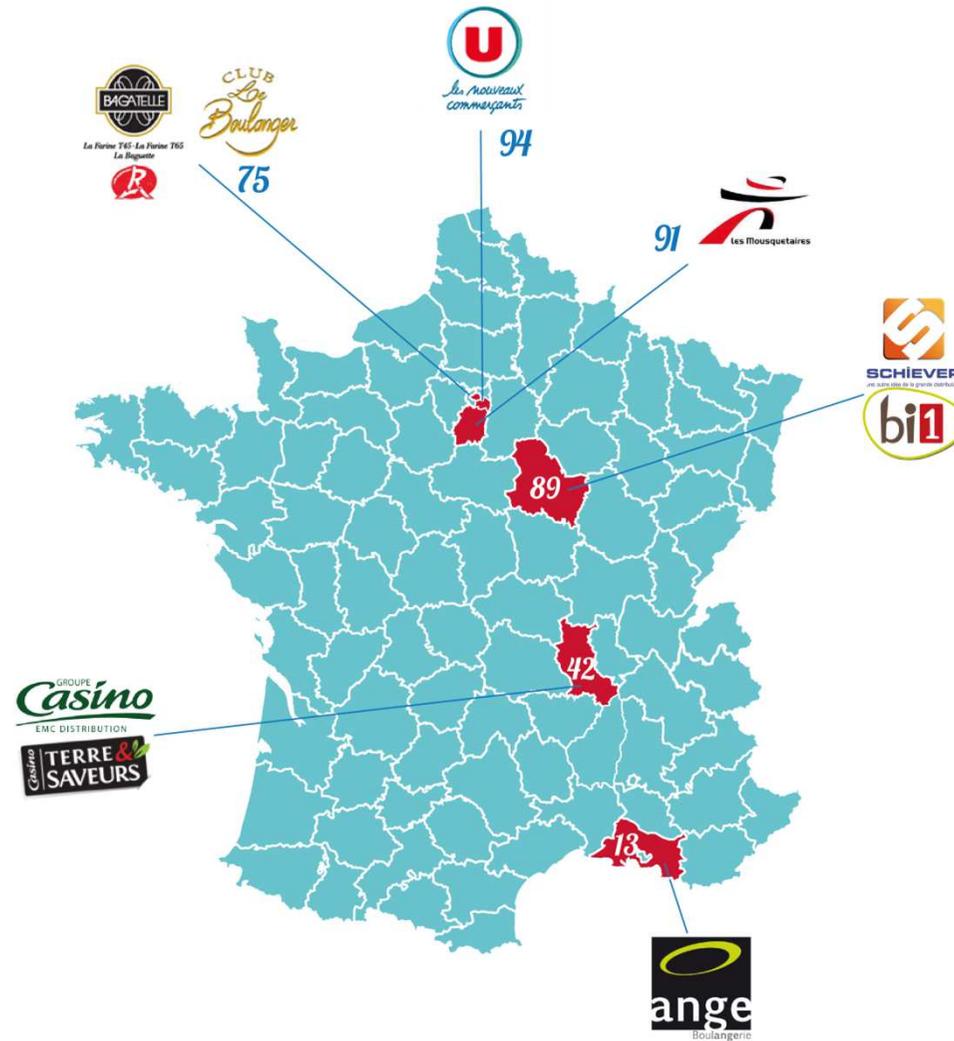
Industriels

14



Distributeurs

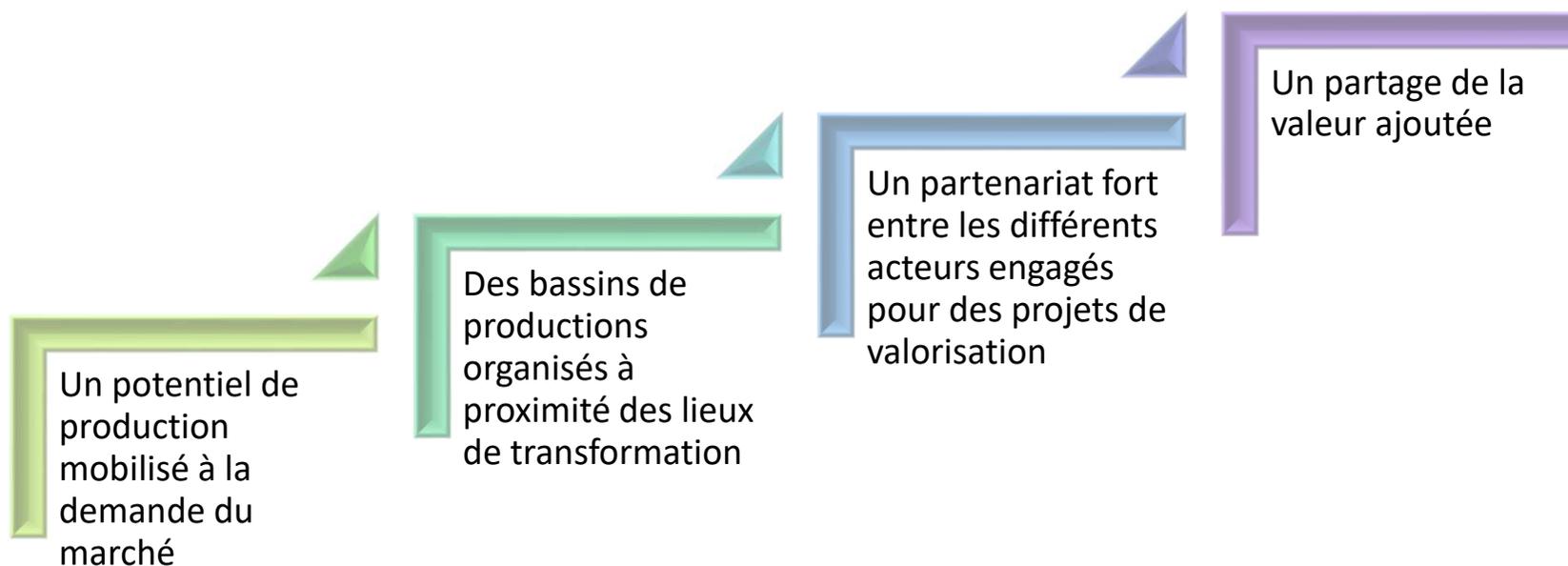
6





LE BLÉ DE NOS
CAMPAGNES®

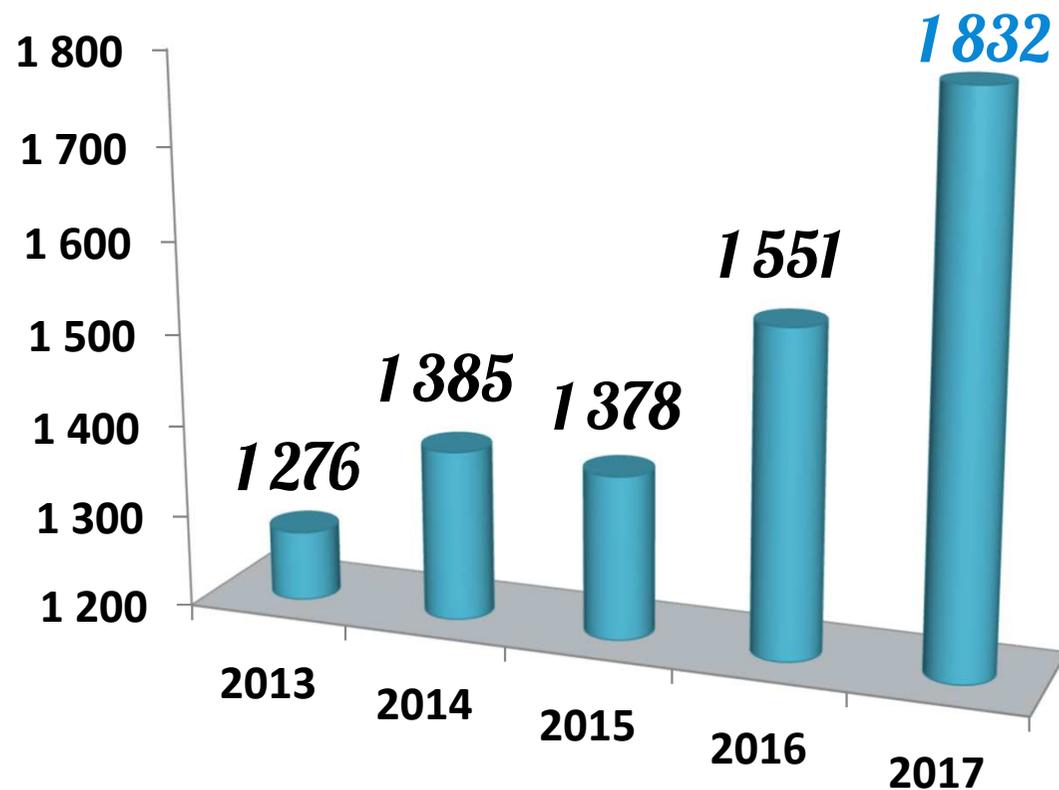
Une filière en constante évolution



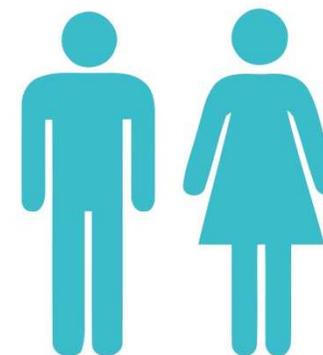
Agriculteurs engagés



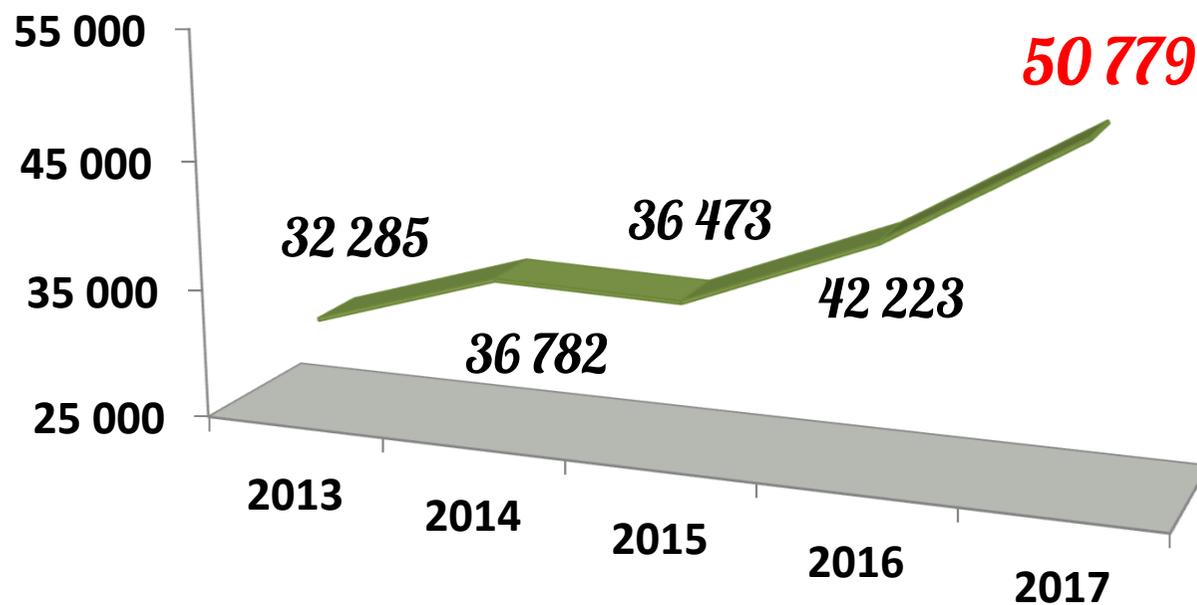
LE BLÉ DE NOS
CAMPAGNES®



Evolutions des
producteurs
engagés CRC®



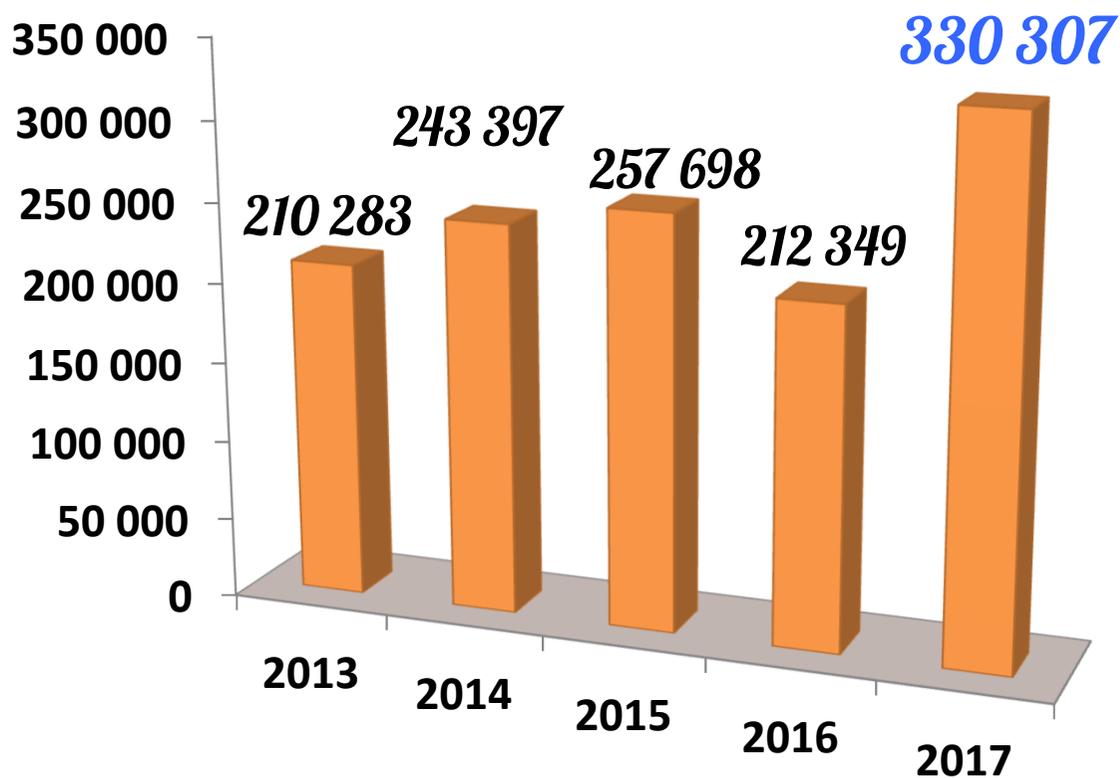
Surfaces Emblavées



Evolution des surfaces emblavées en CRC® (ha)



Volumes récoltés



Evolution des volumes récoltés en tonnes



Le marché des farines



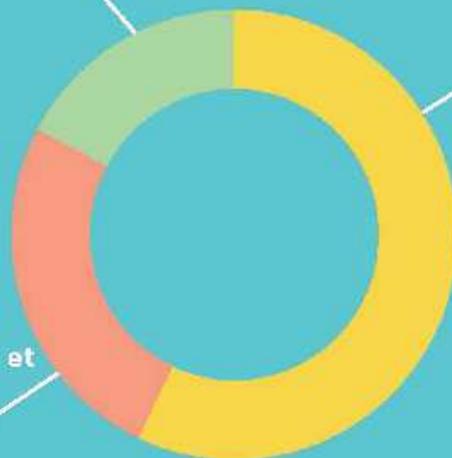
LE BLÉ DE NOS CAMPAGNES®

LE BLÉ DE NOS CAMPAGNES® DANS LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

GMS
Ateliers de boulangerie
pâtisserie Grande surfaces

Boulangerie
artisanale

INDUSTRIE
(Panification et
Biscuiterie)



(Récolte 2015)

5,3 MT

5,3 MILLIONS DE TONNES DE BLÉ
SONT UTILISÉES PAR LA MEUNERIE
FRANÇAISE (SOURCE ANMF - 2015)

4.9 %

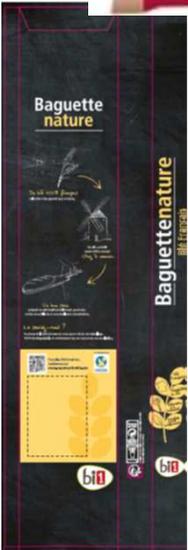
LE BLÉ DE NOS CAMPAGNES® A
REPRÉSENTÉ 4.9 % DE CE TOTAL (2015)

(Récolte 2012)

LE BLÉ DE NOS CAMPAGNES® A
REPRÉSENTÉ 4.9 % DE CE TOTAL (2012)

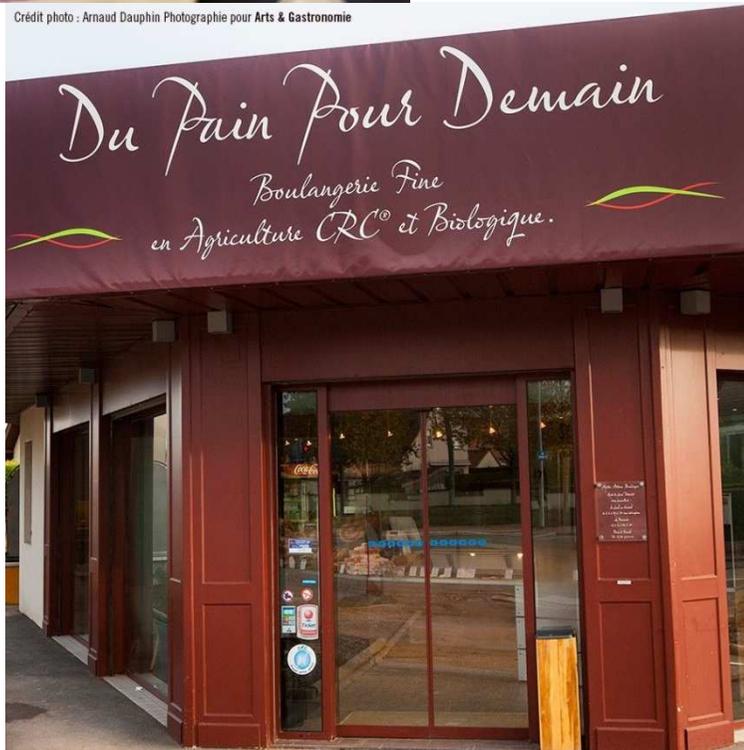


Des marques





Crédit photo : Arnaud Dauphin Photographie pour Arts & Gastronomie



Référenciel CRC®

CC/37/98 - Version 5

Une Certification de
conformité Produit



Une reconnaissance
officielle du
Ministère de
l'Agriculture



Trois céréales concernées :

- Blé tendre de meunerie
- Blé dur de semoulerie
- Seigle de meunerie

*Des
Caractéristiques
Spécifiques*

*Stockage sous
ventilation à l'air
naturel – Absence
d'insecticide de
stockage*

*Produits suivis et
contrôlés depuis les
lots de parcelles
jusqu'à l'expédition*

*Céréales cultivées
selon de bonnes
pratiques agricoles
favorables à la
Biodiversité*



Culture de l'Exigence

La démarche CRC® bénéficie d'une certification de conformité produit attribuée par le Ministère de l'Agriculture

Pour bénéficier de la certification, les céréales CRC® doivent se distinguer à la fois :

- du produit standard (produit courant du marché), la réglementation est un pré-requis.
- et du produit répondant aux caractéristiques de norme NF V 30-001.

Tous les producteurs et les Organismes stockeurs doivent respecter les exigences du Référentiel CRC®

Toutes les exigences du Référentiel sont pour une **application obligatoire**, il n'existe pas de choix ou de graduation dans les exigences

Référenciel CRC®

CC/37/98 - Version 5

Produire des céréales saines et de qualité
dans le respect de l'Homme et de la Nature

Des objectifs Responsables

Qualité du produit

Sécurité Sanitaire
et Santé du
consommateur

Respect de
l'Environnement et
de la Biodiversité



NOS ENGAGEMENTS



La santé du consommateur avant tout



L'excellence par la Qualité



Favoriser la Biodiversité



Réduire les sources de pollution



Assurer la traçabilité



La **SANTÉ** du consommateur avant tout

- Champs éloignés **d'au moins 250 m** de toute source de pollution
- **ABSENCE** d'épandages de boues de station d'épuration sur les cultures et les champs ne doivent pas avoir reçu de boues durant les 10 dernières années.
- **SEULS** certains produits phytosanitaires sont **AUTORISÉS**
- **AUCUN** traitement ne peut être apporté aux cultures 40 jours avant la récolte
- Le blé est **conservé naturellement SANS** aucun traitement chimique



Une obligation de Moyens

et obligation de de
résultats

- ☛ Tous les types de contaminants susceptibles d'apparaître sur les céréales sont identifiés et surveillés
 - métaux lourds (plomb, cadmium)
 - mycotoxines (vomitoxine, ochratoxine, Zéaralénone)
 - pesticides
 - radioactivité

Plus de 500 analyses réalisées par an dans des laboratoires accrédités

- ☛ En cas de dépassement des seuils fixés par le Référentiel, **les céréales sont déclassées**



Des exigences sanitaires au delà de la réglementation

Contaminants		Seuils CRC	Seuils Réglementaires
Pesticides	Organochlorés	0,005 mg/kg	
	Pyréthriinoïdes	0,005 mg/kg	Deltaméthrine* : 2 mg/kg
	Organophosphorés	0,01 mg/kg	Pyrimiphos-méthyl* : 5 mg/kg Chlorpyriphos-méthyl* : 3 mg/kg
	Butoxide de pipéronyl	0,005 mg/kg	10 mg/kg
	Total Pesticides	0,01 mg/Kg	
Mycotoxines	DON (Vomitoxine)	1000 µg/kg	1250 µg/kg
	Zéaralénone	50 µg/kg	100 µg/kg
	Ochratoxine	5 µg/kg	5 µg/kg
Métaux Lourds	Plomb	0,2 mg/kg	0,2 mg/kg
	Cadmium	0,1 mg/kg	0,2 mg/kg
Radioactivité	Iode 131	150 bq/kg	
	Césium 134	400 bq/kg	
	Césium 137	400 bq/kg	



L'excellence par la Qualité

- **Choix des variétés adaptées**
- **Conformité absolue à des critères
hautement qualitatifs**
(Poids spécifiques, taux de protéines, Temps de chute....)



Réduire les sources de pollution

- **1ER ET SEUL RÉFÉRENTIEL** à avoir **INTERDIT L'ÉPANDAGE DES BOUES** de station d'épuration
- Protection de tous les points d'eau ...sans oublier la gestion de la ressource en Eau
- Seuls les produits à meilleur profil peuvent être utilisés et en plus en dernier recours pour **SOIGNER** les cultures
- Seuls les fertilisants sélectionnés et les amendements organiques évalués peuvent **NOURRIR** les cultures
- **L'ENGRAIS** apporté est **AJUSTÉ** au strict besoin de la plante et **TIENT COMPTE** des réserves disponibles dans le sol
(la fertilisation azotée est fractionnée en 3 apports minimum)



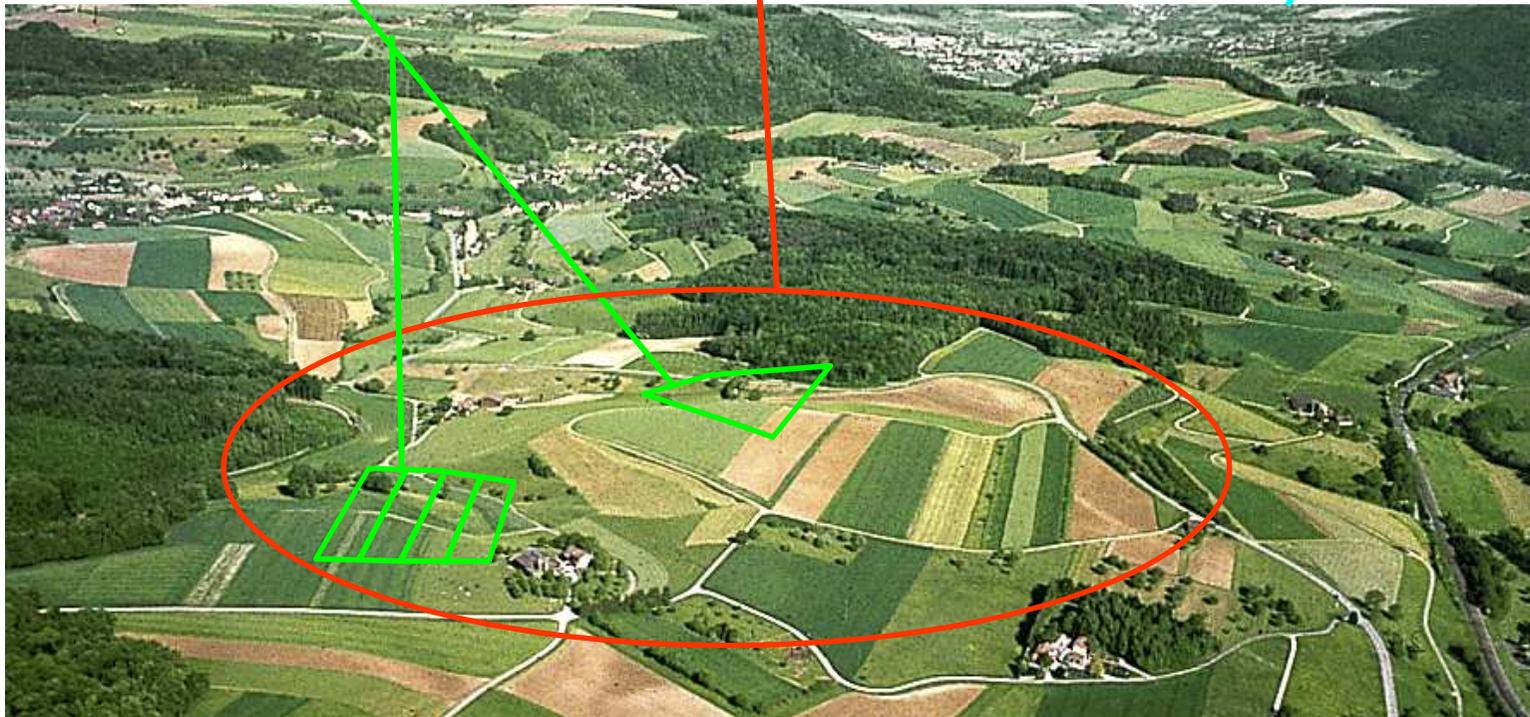
Favoriser la Biodiversité

- Des actions **simples** à 3 niveaux

① Parcelles de culture

② Exploitation agricole

③ Petite région agricole





Exemples d'Exigences

Aménagement et pratiques favorables à la Biodiversité

- La sélection des phytosanitaires intègre le profil éco-toxicologiques en s'appuyant sur des critères environnementaux de chaque produit.
- Tous les produits **toxiques** pour la faune sauvage sont interdits
- Formation et sensibilisation des agriculteurs
- Des actions simples et obligatoires à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du territoire

A la parcelle :

- Améliorer les techniques de récolte (limiter les risques de mortalité de la faune sauvage)
- Supprimer l'écobuage
- Améliorer les pratiques en faveur de la faune sauvage (phytos non toxiques pour la faune sauvage.....)
- Implantation d'une culture intermédiaire (ou repousses spontanées) avant une culture de printemps



Exemples d'Exigences

A l'exploitation

- Maintenir ou améliorer les bordures de cours d'eau , les mares et autres points d'eau présents sur l'exploitation
- Planter ou maintenir des bordures enherbées le long des cours d'eau (protection de la qualité de l'eau)
- Préserver les chemins :
 - Interdiction de les broyer en période de nidification des espèces
 - Interdiction d'épandage de produits phytosanitaires sur les chemins
 - Réaliser et tenir à jour un inventaire de l'exploitation sur les surfaces d'intérêt écologique favorables à la Biodiversité

Au territoire

- - S'inscrire dans un programme agro-environnemental de gestion du territoire et de l'exploitation (sauvegarde pour une espèce protégée ou menacée....)

Biodiversité : Une harmonie entre la Nature et les Hommes...

100 %

DES AGRICULTEURS
CRC® ENGAGÉS POUR
LA BIODIVERSITÉ



PLUSIEURS
ESPÈCES
PROTÉGÉES

LA DISTANCE

PARIS

NEW-YORK

DE HAIES ENTRETENUES



NY

PARIS

17 MILLIONS
DE m²

D'HABITATS
NATURELS
POUR LES
ANIMAUX



TOUS

LES POINTS D'EAU
PROTÉGÉS PAR UNE
BANDE ENHERBÉE

L'ÉQUIVALENT
EN SURFACE DE

+ 6000

TERRAINS DE FOOT
DE COUVERTS
MELLIFÈRES POUR
ACCUEILLIR LES

insectes
pollinisateurs



1ère

DÉMARCHE
EN FRANCE

CERTIFIÉE POUR SES
BONNES PRATIQUES
AGRICOLLES EN FAVEUR
DE LA BIODIVERSITÉ



600 000

ARBRES PRÉSERVÉS



LE BLÉ DE NO
CAMPAGNE



Assurer la traçabilité

Nous savons **OÙ**, **QUAND** ET **COMMENT** sont produites, stockées ou transformées les céréales de la graine à la farine, de la farine au produit fini.

C'est ce que nous appelons **LA TRANSPARENCE**
plutôt **LA SINCÉRITÉ**

Tous les éléments de traçabilité y compris les échantillons sont conservés selon la durée d'utilisation du produit fini.



LE BLÉ DE NOS
CAMPAGNES®

Merci pour votre attention